



Communiqué de presse

Vendredi 4 février 2011

Infrastructures

Réhabilitation du Pont Auger à Chécy : Rétablissement du cheminement piétons

RECONSTRUCTION DE LA DIGUE PIETONNE

Depuis le début du mois de novembre, les intempéries ont fortement compliqué le bon déroulement de la réhabilitation du Pont Auger. En conséquence de la montée des eaux, une brèche dans la digue piétonne, installée dans le cadre du chantier pour permettre aux piétons et cyclistes de circuler de part et d'autre du canal, a été réalisée à deux reprises, en novembre et décembre, pour laisser passer les eaux et prévenir ainsi une éventuelle inondation du quartier de la Herpinière à Chécy, due au chantier. Pour le confort et la sécurité des riverains du chantier, ce cheminement piétonnier est aujourd'hui rétabli, permettant la traversée du canal de la rue du Port à la rue des plantes. La circulation demeure cependant fermée aux automobilistes pendant la durée du chantier. Un itinéraire de déviation est mis en place par le pont tournant ou par la commune de Mardié.

RAPPEL DE LA NATURE DES TRAVAUX

Les travaux consistent à démolir l'ouvrage béton fortement dégradé en le remplaçant par un tablier en béton de 29 m de longueur, prenant appui sur deux nouvelles fondations créées à chaque extrémité du franchissement. Les éléments en maçonnerie du pont rappelant l'aspect historique du site seront restaurés. Le nouvel ouvrage permettra la circulation des véhicules jusqu'à 19 tonnes. Il sera constitué d'une chaussée de 3 m de largeur pour le passage des véhicules en alternat et d'un trottoir de 1,40 m à l'est permettant le cheminement des personnes à mobilité réduite.

- Maîtrise d'ouvrage : AggLO
 - Maîtrise d'œuvre : Intervia études
 - Entreprises : Merceron TNT, Infraco, ECS (coordinateur sécurité)
 - Coût global de l'opération financée par l'AggLO : 1,1 million €
- Travaux de déviation des réseaux déjà réalisés par la Ville de Chécy : 60 000 €

LES PROCHAINES ETAPES DU CHANTIER

- Février :** Démolition du pont béton et parapets, coulage des appuis
Mars : Réalisation du tablier (pose des poutrelles, ferrailage...)
Avril : Coulage du tablier et pose des corniches et garde-corps
- Fin avril :** Reconstitution des parapets et maçonneries
Mai 2011 : Travaux de finition sur ouvrage (étanchéité, revêtement, trottoir...)

La remise en service du pont est prévue pour fin mai 2011.

Contact presse AggLO :

Cécile Monod, Responsable du pôle communication

Tél. : 02 38 78 75 91 / Fax : 02 38 78 49 01 - cmonod@agglo-orleans.fr



BOIGNY SUR BIONNE - BOU - CHANTEAU - CHÉCY - COMBLEUX - FLEURY LES AUBRAIS - INGRÉ - LA CHAPELLE SAINT MESMIN - MARDIÉ -
MARIGNY LES USAGES - OLIVET - ORLÉANS - ORMES - SAINT CYR EN VAL - SAINT DENIS EN VAL - SAINT HILAIRE SAINT MESMIN -
SAINT JEAN DE BRAYÉ - SAINT JEAN DE LA RUELLE - SAINT JEAN LE BLANC - SAINT PRYVÉ SAINT MESMIN - SARAN - SEMOY